

Grand Paris : un premier tronçon à 5,5 milliards d'euros

C'est un pavé de deux cents pages qui constitue la première pierre du métro du Grand Paris. Un document que Le Monde s'est procuré et qui amorce la révolution des transports en Ile-de-France : il indique le tracé, l'emplacement des gares, le coût de la future rocade entre Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Ce premier circuit relierait les périphéries est et ouest de la capitale en contournant celle-ci par le sud en trente-cinq minutes. Long de 33 km, il traversera 21 communes desservies par 16 stations sur 4 départements.

Ce dossier a été bouclé courant juillet par la Société du Grand Paris (SGP), son maître d'ouvrage. Dans sa version exhaustive de 4 000 pages, il doit servir de support à l'enquête publique préalable qui pourrait démarrer en novembre. Les travaux commenceraient fin 2013, pour être achevés en 2020. La SGP prévoit la première mise en service en 2018 de la portion entre Champs-sur-Marne et Vitry-sur-Seine.

UNE CONCESSION À BERCY

Ce document a pourtant bien failli rester dans les tiroirs de la SGP. L'actuel ministre du budget aurait préféré qu'il soit remisé pendant quelque temps pour ne pas avoir à répondre à la question de son financement en pleine période de restriction budgétaire.

Mais Cécile Duflot, la ministre de l'égalité des territoires, chargée du Grand Paris, a donné son feu vert à sa diffusion, par un message au conseil de surveillance de la SGP, le 5 juillet. Mme Duflot entend ainsi donner un gage aux élus franciliens de sa détermination à améliorer les déplacements quotidiens dans la région.

Mais elle a dû faire une concession à Bercy. Lors du conseil de surveillance de la SGP, le 5 juillet, elle n'a indiqué aucune date pour le lancement des autres enquêtes publiques sur le reste du réseau du futur métro. Ce tronçon serait le premier à être mis en service, car les études ont été menées depuis longtemps. Le projet reprend en grande partie celui initié en 2006 par le conseil général du Val-de-Marne, porté par l'association Orbival, qui fédère les élus de droite et de gauche derrière Christian Favier, patron (PCF) du département, et Jacques Jean-Paul Martin, maire (UMP) de Nogent-sur-Marne.

"L'appréciation sommaire des dépenses", selon le document, est estimée pour ce premier tronçon à près de 5,5 milliards. Soit déjà 1 milliard de plus que l'évaluation initiale en janvier 2011. "On peut commencer, car il y a de l'argent dans la caisse de la SGP", assure Daniel Canépa, le préfet d'Ile-de-France.

Lire aussi un entretien avec Daniel Canépa : [Le réseau de transports parisien est l'un des plus performants au monde](#)

Au cabinet de M^{me} Duflot, on se montre aussi confiant sur les capacités de le financer.

DES "FAILLES" DANS LE DOSSIER

Tous les obstacles ne sont pas levés pour autant. Le document suscite les réserves du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), qui aura la charge de le faire fonctionner.

Lundi 23 juillet, lors d'une présentation du document aux élus du STIF, son président, Jean-Paul Huchon, patron de la région, a critiqué le choix de la SGP d'obliger les passagers de ce tronçon à changer de train à Champigny-sur-Marne pour rejoindre la Seine-Saint-Denis vers le nord par la future ligne orange du métro. Cette ligne orange est également défendue par Claude Bartolone, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, qui ne veut pas de rupture de charge avec l'arc sud.

D'autres "failles" dans le dossier d'enquête publique ont été repérées par des experts extérieurs à la SGP telles que la mauvaise interconnexion entre certaines des futures gares et celles des RER et des métros existants. Autant de carences qui nécessiteront des investissements supplémentaires pour être corrigées.

La rivalité entre la SGP, sous tutelle de l'Etat, et le STIF, piloté par les élus, n'est pas étrangère à ces critiques. "On assiste à une guerre des technos entre le STIF et la SGP et à une bataille des ego entre la région et l'Etat", confie un spécialiste. Mme Duflot s'est gardée de reprendre le calendrier préconisé dans le dossier de la SGP pour la réalisation de l'arc sud.

Béatrice Jérôme